

2020-12

DEPARTEMENT DU LOT  
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR PREFECTURE

046-214600603-20200612-2020\_12-DE  
Regu le 17/06/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**REUNION DU 12 JUIN 2020**

Convocation le 08 juin 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi douze juin, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes du bourg de Carnac, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

**Étaient présents** : Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Marion MAGAGNOSC, Virginie MASSON, Christelle SOUQUES-MIAN, Véronique SUDRE, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

**Était excusé** : Laurent LAGARDE

**Secrétaire de séance** : Anthony HENRAS

**Désignation d'un délégué au « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot »**

Vu les statuts du « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot » ;

Vu l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'adhésion de la collectivité au « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot » ;

Vu la séance d'installation du conseil en date du 23 mai 2020 ;

Il est proposé au conseil municipal de désigner les délégués au « Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot »

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- de désigner comme représentant titulaire à l'Assemblée générale :  
**Mathieu MOLINIE**  
Et comme suppléant :  
**Anthony HENRAS**
- d'autoriser le maire à signer tout document et à engager toute procédure nécessaire à la bonne mise en œuvre de ce projet.

POUR : 11  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique,  
les jour, mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 16/06/2020

Le Maire,  
Mathieu MOLINIE



A CARNAC-ROUFFIAC, le 12 juin 2020

Le Maire,  
Mathieu MOLINIE

